



## RÉTABLIR LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES TERRESTRES



### Références

Classe : Indicateur de suivi

Réalisation : Cerema - DTerMed (Jean-Paul Bessière)

Rédaction : DREAL PACA (Frédérique Gerbeaud-Maulin)

*Cette fiche présente les résultats de l'évolution de l'indicateur. Elle a été réalisée de façon anticipée et ce afin de contribuer au bilan obligatoire du SRCE 6 mois avant l'approbation du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).*

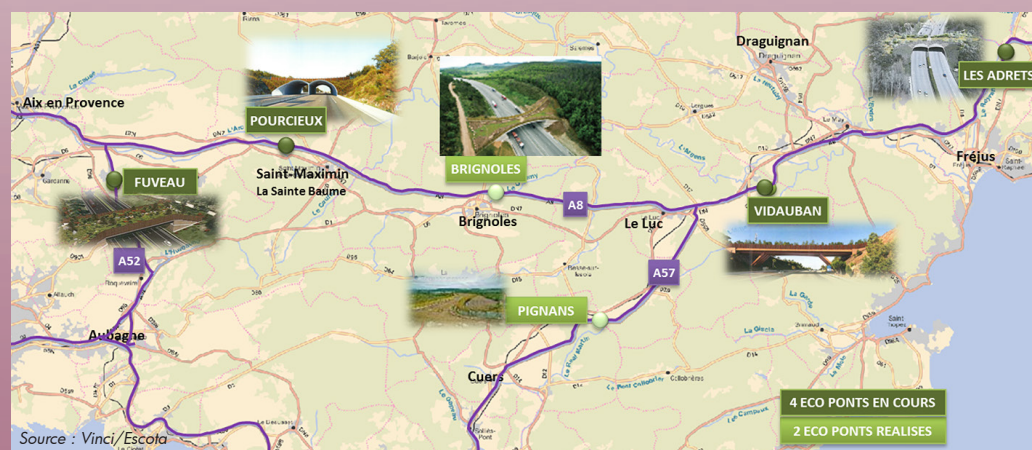
Les infrastructures linéaires (routières, ferrées, aériennes, canaux...) sont identifiées comme étant des aménagements particulièrement fragmentant, dès lors que leur perméabilité n'était pas assurée lors de leur conception et que leurs caractéristiques constructives (déblais, remblais, clôtures, trafics ou débit) ne permettent pas aux espèces de les franchir. La restauration des fonctionnalités écologiques terrestres est une action prioritaire du Plan d'action stratégique (PAS) du SRCE : action 10 « Améliorer la transparence des infrastructures linéaires existantes ».

Chaque gestionnaire porte ou portera des efforts progressifs, sur la prise en compte des continuités dans le cadre de ses politiques de gestion et de services internes. Mais, il existe déjà des pratiques qui visent à intégrer les besoins en déplacement des espèces soit au travers d'une gestion raisonnée dans les emprises, soit lors des travaux de modernisation des réseaux, soit encore par des opérations stratégiques de restauration de continuités rendues dysfonctionnelles par l'infrastructure. L'un des enjeux, d'ici 2020, serait de connaître le niveau de « perméabilité » des infrastructures linéaires, notamment sur les réseaux routiers de l'Etat et des départements, ainsi que sur les voies ferrées.

19 secteurs prioritaires ont été identifiés pour lesquels il est nécessaire de porter un effort collectif afin d'assurer une restauration efficace à long terme des grandes continuités écologiques régionales. Ces secteurs correspondent aujourd'hui à des grandes continuités qui subissent un effet de coupure prononcé par le jumelage d'infrastructures. Les efforts de rétablissement des continuités écologiques peuvent être de plusieurs niveaux : de la mise à niveau des ouvrages hydrauliques existants à la réalisation d'écoponts.

En PACA, plusieurs gestionnaires de se sont engagés dans la caractérisation de l'effet fragmentation de leur réseau. Le Groupe Vinci/Escota et la SNCF réseau se distinguent par leur initiatives.

Le groupe Vinci/Escota réalise depuis quelques mois la construction de 3 écoponts sur la A8 et 1 sur la A52. Ils complètent 2 autres continuités écologiques régionales mises en service en 2013.



La SNCF réseau a fait mener une analyse de la perméabilité de leur réseau en identifiant des priorités pour les différentes sections de voies ferrées. Des études plus détaillées viennent compléter cette analyse macroscopique pour définir les actions à réaliser dans le cadre des campagnes d'entretien du réseau.



## DEUX ÉCOPONTS MIS EN SERVICE EN MARS 2013 SUR LE RÉSEAU VINCI/ESCOTA

Autoroute A57  
Commune de Pignans (Var)



Crédit photos : Escota

Autoroute A8  
Commune de Brignoles (Var)



Crédit photos : DREAL PACA

## TROIS ÉCOPONTS EN PROJET SUR LE RÉSEAU VINCI/ESCOTA

Autoroute A8  
Commune de  
Les Adrets-de-l'Estérel (Var)



Crédit photos : ASF

Autoroute A8  
Commune de Pourcieux (Var)



Crédit photos : ASF

Autoroute A52  
Commune de Fuveau  
(Bouches-du-Rhône)



Crédit photos : ASF

*Pour rappel : Les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques recouvrent respectivement 59 % et 4 % du territoire régional.*

### Caractéristiques

Type d'indicateur : Quantitatif

Fiabilité des données : Forte

Robustesse du calcul : Sans objet

Pérennité de la donnée : Faible

Limites : Ne sont connus que les ouvrages réalisés par les concessionnaires autoroutiers et quelques ouvrages routiers

Marge de progression éventuelle pour la campagne 2020-2026 : mise en place d'un suivi régional sur tous les gestionnaires infrastructures linéaires

### Pour en savoir plus

Schéma régional de cohérence écologique PACA :

DREAL et Région

[www.paca.developpement-durable.gouv.fr](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr)

[www.regionpaca.fr](http://www.regionpaca.fr)

Fiches des indicateurs de suivi du SRCE PACA disponibles sur le site de l'Observatoire régional de la biodiversité (ORB)

[www.observatoire-biodiversite-paca.org](http://www.observatoire-biodiversite-paca.org)

